

L'Insatiable > Brèves > **Les intermittents : « En raison de l'indifférence générale, demain est annulé (...)**



## **Les intermittents : « En raison de l'indifférence générale, demain est annulé ! »**

mardi 3 juin 2014, par [Yann Bougaret](#)

**Le ras-le-bol des intermittents du spectacle n'était pas qu'un rhume de printemps, il se propage dans toute la France depuis le 22 mars et ce sont à présent les festivals d'été qui en sont paralysés.**

[Les intermittents interpellent le gouvernement...](#) par [culturebox](#)

« Que représente un déficit de 320 millions d'euros assurant la survie de plus de 100.000 intermittents du spectacle, face aux 20 milliards de crédits d'impôt aux entreprises sans effet sur la politique de l'emploi ? »

Romain Cazeaux est l'auteur d'une pétition humoristique qui visait la suppression du MEDEF, il avait récolté plus de 25000 signatures début mars. Cette pétition fut lancée en réaction aux propositions choquantes du Medef qui avait suggéré de supprimer le régime spécifique des intermittents lors de l'ouverture des négociations sur l'avenir de l'assurance-chômage.

Du chemin a été fait depuis et pas dans le sens espéré. Cette assurance-chômage a été revue à la baisse " sans réelle négociation " entre le 22 mars et le 14 mai d'après Denis Gravouil, secrétaire général de CGT-Spectacle, et c'est bien ce qui inquiète aujourd'hui beaucoup de jeunes intermittents qui n'ont pas hésité à annoncer la grève reconductible jusqu'à nouvel ordre au festival "le printemps des comédiens" de Montpellier (56 voix pour, 3 contre et 14 abstentions). Afin d'afficher leur soutien, c'est dans la nuit du 2 au 3 juin, que la Coordination des Intermittents et Précaires de Bretagne a recouvert tous les panneaux d'affichages de la mention "ANNULÉ !", les espaces culturels (centres culturels, théâtres, etc.) de la mention "EN DANGER" ainsi que les cinq agences Pôle Emploi de la mention "LIQUIDATION".

C'est ainsi qu'une sonnette d'alarme se tire, cette soi-disant assurance-chômage dont le préambule commençait par considérer la situation économique et « le nombre de salariés privés d'emploi » n'ajouterait-elle finalement que de la précarité à la précarité ? L'entourage du ministre du travail François Rebsamen indiquait hier qu'il n'y aurait « aucune réaction à l'ultimatum du Printemps des Comédiens ». Nous sommes donc en bonne voie dans ce gouvernement socialiste.

Le 12 mai dernier une « Charte des festivals » a été adoptée lors d'une assemblée générale au Théâtre de la Colline à Paris, elle déclare « *persona non grata tous les membres du gouvernement dans les festivals* ». C'est à dire, de manière limpide que tout les spectacles auxquels les ministres voudront assister seront annulés, « il en va de leur responsabilité » précise la Charte. Nous ne savons pas encore quels ministres ont décidés de mettre un pied au festival d'Avignon cette année, nous espérons en tout cas que cette situation sera décongestionnée d'ici là.